

LA MISE EN PLACE D'UN PROCESSUS DE CONCERTATION POUR LA CONDUITE D'UN PROJET PILOTE.

KARIMA BOUFENARA-KHEROUATOU et BADIA BELABED-SHARAOU

Faculté d'architecture et d'urbanisme, Université de constantine3. Algérie

Reçu le 01/06/2016– Accepté le 12/12/2016

Résumé

Dans une volonté de renouvellement des pratiques coutumières, la wilaya de Constantine et des universitaires s'associent pour lancer le projet pilote de réhabilitation de la rue Mellah Slimane. Ce projet ambitionnait d'expérimenter le processus du projet urbain et de l'articuler à la démarche de concertation.

Notre objectif était d'analyser les conditions de mise en place de la démarche de concertation.

Pour mener à bien ce travail, nous nous sommes appuyés sur la méthode d'analyse d'éléments permettant la mesure du niveau de concertation et le degré d'implication des différents acteurs.

L'expérience a démontré que malgré la difficulté de mise en place du processus de concertation, elle a permis l'adhésion de la population au projet, le décloisonnement des secteurs et la facilitation du pilotage du projet.

Mots clés : *processus de concertation, projet pilote, réhabilitation, vieille ville de Constantine..*

Abstract

In a will of a renewal of the usual practices, Constantine's wilaya and academics join to throw the pilot project of rehabilitation of the street Mellah Slimane. This project aspired to experiment the process of the urban project and to articulate it in the approach of dialogue.

Our objective was to analyse the conditions of the implementation of the approach of dialogue.

To bring to a successful conclusion this work, we leaned on the method of analysis of elements allowing the measure of the level of dialogue and the degree of implication of the various actors.

The experience demonstrated that in spite of the difficulty of the implementation of the process of dialogue, he allowed the membership of the population to the project, the opening up of sectors and facilitating the management of the project.

Keywords: *dialogue process, pilot project, rehabilitation, old city of Constantine.*

ملخص

في خطوة لتجديد الممارسات العرفية، ولاية قسنطينة وأكاديميين اجتمعوا معا لإطلاق مشروع تجريبي لإعادة تأهيل شارع ملاح سليمان. وكان مشروع طموح لتجربة عملية المشروع الحضري وتوضيح نهج التشاور.

كان هدفنا تحليل ظروف إقامة عملية التشاور. للقيام بهذا العمل، اعتمدنا على طريقة تحليل العناصر لقياس مستوى التشاور ودرجة مشاركة مختلف الجهات الفاعلة.

وقد أثبتت التجربة أنه على الرغم من صعوبة تنفيذ عملية التشاور، إلا أنه يحظى بدعم من السكان في المشروع، وفتح القطاعات وتسهيل إدارة المشروع.

الكلمات المفتاحية: *عملية التشاور، مشروع تجريبي، إعادة التأهيل، المدينة القديمة لقسنطينة.*

INTRODUCTION :

La participation citoyenne à l'action publique est devenue depuis les années 1960 et 1970, un objet d'intérêt majeur de la sociologie urbaine et des urbanistes dans un but de critiquer les politiques de rénovation urbaine [1].

Cet engouement pour la concertation s'est accru au cours des années 2000 avec le développement des textes législatifs dans le domaine de l'urbanisme opérationnel appuyé par la richesse de la production scientifique [2], en plus des ouvrages sur le projet urbain faisant des habitants un acteur clé dans la production de la ville.

En Algérie, le rôle et l'importance de la concertation dans le processus décisionnel de la fabrication de la ville font plus l'objet de réflexion dans des séminaires, des colloques, et quelques travaux de recherches que sur le plan législatif où la notion de concertation est totalement absente¹.

Dans un contexte local² et dans une volonté de renouvellement des pratiques coutumières, la wilaya de Constantine et un groupe d'universitaires s'associent en 2007 pour lancer le projet pilote de réhabilitation de la rue Mellah Slimane³. Ce projet ambitionnait d'expérimenter le processus du projet urbain et de l'articuler à la démarche de concertation.

Les expériences⁴ nous ont démontré que l'intervention sur un site habité nécessite une stratégie globale, cette dernière exige « une volonté politique affirmée, par la reconnaissance des habitants et usagés comme acteurs clés de la transformation des quartiers et par de nouvelles pratiques de travail en partenariat » [3] ; autant de points que seule la démarche du projet urbain pourrait en assurer la cohérence.

En conséquence, ce projet pilote est devenu une opportunité pour s'initier à une nouvelle pratique, celle de la concertation. Ainsi dès son lancement, le projet a fait l'objet de plusieurs séances de concertation avec un ensemble d'acteurs concernés (pouvoir public, équipes de techniciens, les agents sociaux, les habitants...etc.).

Ce qui nous a amenés aux questions suivantes : Comment s'est mis en place le processus de concertation ? Qui l'a prit en charge ? Quel été le degré de contribution des habitants dans le processus de concertation ? La démarche de

concertation était-elle réellement bénéfique à l'avancement du projet ?

Notre objectif est d'analyser les conditions de mise en place de la démarche de concertation dans un cadre particulier celui d'un projet pilote dans une dimension patrimoniale.

Nous partons de l'hypothèse que l'intégration des habitants et l'implication des différents acteurs du projet permettraient non seulement une meilleure acceptation du projet, mais sa réussite à différents plans.

Pour mener à bien ce travail, nous nous sommes appuyés sur les résultats de l'enquête sociaux économiques (2009)⁵, qui a fait ressortir le nombre de familles habitants les lieux, les différentes catégories et statuts des occupants, leurs niveaux social, etc., les rapports de réunions de concertation et les entretiens avec les habitants et commerçants...

Le fait d'avoir participé comme membre de l'équipe universitaire initiatrice du projet, et chargé de son suivi nous a permis de mieux cerner ses différentes facettes et d'être en contact direct avec les différents acteurs.

Revenir sur le projet quelques années après son arrêt nous a permis d'avoir le recul nécessaire et le détachement pour une analyse plus objective.

1. LE PROJET DE RÉHABILITATION DE LA RUE MELLAH SLIMANE : UN PROJET PILOTE.

1.1. Présentation du projet Mellah Slimane :

La rue Mellah Slimane⁶, artère principale du quartier Souika⁷ est l'une des plus anciennes rues de la vieille ville de Constantine (Fig.1). Même si elle a subi de légères transformations durant la période française, elle a gardé toutefois quelques-unes de ses caractéristiques, et elle a su préserver sa vocation de rue commerçante depuis l'époque ottomane à nos jours. « Ainsi investie de valeurs symboliques, culturelles, économiques et résidentielles, elle est un référentiel identitaire qui synthétise l'ensemble des enjeux patrimoniaux à gérer » [4].

¹ Le mot concertation n'apparaît que trois fois :

- Arrêté inter. du 12 juillet 1980, MINISTÈRE DES TRANSPORTS, JO N° 29 du 15 juillet 1980, Page 782, fixant les conditions et les modalités de concertation entre le ministère des Transports et le ministère des Travaux publics.
- Décret exécutif n° 10-24 du 12 janvier 2010, MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU, JO N° 4 du 17 janvier 2010, Page 11, relatif au cadre de concertation en matière de gestion intégrée des ressources en eau.
- Décret exécutif n° 11-165 du 24 avril 2011, MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU, JO N° 25 du 27 avril 2011, Page 4, complétant le décret exécutif n° 10-24 du 26 Moharram 1431 correspondant au 12 janvier 2010 relatif au cadre de concertation en matière de gestion intégrée des ressources en eau.

² Ville de Constantine.

³ Mellah Slimane, ancienne rue Perrégaux est une artère principale de la Souika et l'une des plus anciennes rues de la vieille ville.

⁴ Réhabilitation de la casbah d'Alger, réhabilitation de la vallée du M'zab.

⁵ Menée par la cellule de réhabilitation de la médina, qui a été créée en 2003 par la Wilaya afin de suivre l'étude du Master Plan de la vieille ville réalisée par la mission italienne.

⁶ Autrefois nommée rue Perrégaux, se prolonge depuis la place Beb El Djabia de l'entrée du pont de Sidi Rached, jusqu'à la rue Saïd Benchikou (Chett) et la place Med El Adjabi.

⁷ Souika : la partie basse de la vieille ville de Constantine.



Fig.1 : Plan de localisation de la rue Mellah Slimane sur le rocher de Constantine. (Source : K.BOUFENARA 2010).

Le projet de réhabilitation de la rue Mellah Slimane est le fruit d'une collaboration entre les autorités locales et une équipe d'universitaires. Ceci a permis justement d'orienter l'opération d'une simple action de réhabilitation vers un projet urbain mobilisateur, s'appuyant sur la mise en place d'actions stratégiques tournées vers l'expérimentation.

Le passage à l'action décidé en 2007⁸, en même temps que le lancement de l'appel d'offres relatif au plan permanent de sauvegarde et de la mise en valeur du secteur sauvegardé (PPSMVSS), va s'opérer par trois opérations expérimentales (Fig.2) :

- Première opération : La place Bab El Djabia (achevée)⁹ ;
- Deuxième opération : Six habitations donnant sur l'axe Mellah Slimane¹⁰ ;
- Troisième opération : Un tronçon de rue (Chett)¹¹. [5].



Fig.2 : Localisation des maisons à réhabiliter dans la rue mellah Slimane (Source : K.BOUFENARA 2009).

⁸ C'est lors de la première réunion tenue le 11 octobre 2007 au siège de la wilaya, qui a réuni le maire de Constantine, le directeur de la culture, les membres de la cellule de réhabilitation, les associations, les universitaires, ... , que le Wali annonce sa décision et sa détermination à réhabiliter la rue Mellah Slimane malgré la complexité des problèmes de gestion, de savoir faire à tous les niveaux, de l'état de dégradation et du statut d'occupation des maisons».

⁹ Cette première opération porte sur une ancienne entrée de la médina, elle compte quatre maisons (n°12 et 12 bis, 19 et 19bis) avec 8 locaux au R.D.C et l'espace public.

¹⁰ Des opérations ponctuelles au nombre de six. Le choix a été porté sur des constructions appartenant à des privées, à

1.2. Les principes du projet pilote.

Pour réussir le processus de réhabilitation, à travers les opérations pilotes. Qui ont pour objectif d'être **un appui à la sauvegarde de la médina**, les pouvoirs publics se dotent d'une démarche stratégique orientée par les principes et les objectifs suivants [6]:

- **Pilotage des opérations**

La cellule de réhabilitation de la vieille ville de Constantine¹² assurée cette mission, elle regroupée les instances administratives de l'État, de la ville, les universitaires et les associations. Elle assumée les activités de maîtrise d'ouvrage déléguée et elle été chargée d'élaborer les cahiers des charges, de suivre les études et les travaux de réhabilitation, de coordonner et d'organiser le chantier.

- **Sensibilisation et mobilisation des acteurs :**

La détermination et la volonté politique affichée par les pouvoirs publics n'excluent pas la participation des habitants et des commerçants. Qui ont été impliqués dès le lancement du projet par le biais des réunions et des séances de concertation que nous développerons plus loin dans l'article.

- **Financement**

Les autorités locales ont identifié trois sources de financement, en attendant l'inscription des projets de réhabilitation de la médina au niveau central, ce qui a permis d'entamer le plus tôt les travaux de réhabilitation :

- Programme communal de développement (P.C.D.) ;
- Fonds de la culture ;
- Taxe d'habitation 7%.

- **Formation**

Le projet de réhabilitation a ouvert des pistes de formation pour étudiants, architectes, ingénieurs, main-d'œuvre qualifiée, et gestionnaires. Il a proposé un programme de formations ciblé (diagnostic, pathologie du bâtiment, maîtrise d'ouvrage, montage d'opération, techniques de réhabilitation...) basé sur les chantiers-écoles. Il a permis de mettre en réseau les acteurs de la filière réhabilitation (universitaires, formation professionnelle, entrepreneurs, architectes, investisseurs dans le secteur de l'artisanat notamment les matériaux de construction locaux...).

- **Évaluation**

Le projet pilote doit être un exemple et servir de modèle. Étant donné l'enjeu, le suivi et l'évaluation de toutes les étapes du processus de réhabilitation sont devenus un

valeurs sociales, historiques, culturelles et architecturales. Avec typologie et état de conservation différent. Nous verrons plus loin dans cet article que certaines sont achevées, les travaux lancés dans d'autres maisons, mais non achevé jusqu'à aujourd'hui (voir abandonnées) et pour d'autres le chantier est resté bloqué à la phase de plan d'aménagement.

¹¹ Il est bordé de 17 constructions, de typologie coloniale pour la plupart. Dans ce cas, les interventions varient du simple entretien et ravalement de façade aux travaux complexes de consolidations et de restitution.

¹² La cellule de réhabilitation de la médina a été créée en 2003 par la Wilaya afin de suivre l'étude du Master Plan de la vieille ville réalisée par la mission italienne.

principe fondamental de la démarche.

Le projet de la rue a fait l'objet d'évaluations, sous différentes formes et à différentes échelles : réunions, Workshop, journée Réhabimed, etc. faisant appel à des compétences locale et internationale. [7].

2. LE PROJET UNE DÉMARCHE PARTAGÉE

2.1. la définition d'un cadre de gouvernance

L'un des piliers du projet urbain est la concertation entre les différents acteurs, aussi bien publics que privés. Il faut dès le départ, définir le cadre de gouvernance et de participation des acteurs concernés par le projet.

Les acteurs impliqués dans la démarche sont : les pouvoirs publics, l'équipe technique, les habitants et les usagers, commerçants, artisans.....Etc. [8]

- a) Les pouvoirs publics¹³: détenteurs de la prise de décision quant aux actions à entreprendre. C'est à eux que revient la tâche de la gestion des différentes phases du processus, et la définition des moments de participation des habitants.
- b) L'équipe technique ou l'équipe pluridisciplinaire¹⁴: assurant la partie technique des opérations de réhabilitation, la communication entre les différents membres de ces équipes est indispensable.
- c) Les agents sociaux¹⁵ : exprimant leurs besoins, leurs aspirations et participent au montage du projet et aident à la décision.
- d) Les habitants : propriétaires ou locataires ils auront soit à bénéficier de la réhabilitation si elle est réussie, soit au contraire à en subir les résultats, dans les deux cas se sont les premiers concernés par les opérations.

La concertation exige de la modestie, il faut accepter que les habitants puissent apporter des informations importantes pour la bonne mise en œuvre du projet.

D'où l'intérêt de les informer des différentes décisions et actions au début et tout au long du projet.

2.2. La mise en place du processus de concertation :

¹³La wilaya, l'assemblée populaire communale, les différentes directions : de la culture, de l'environnement, du tourisme et la cellule de réhabilitation).

¹⁴La direction du logement et des équipements publics, la direction de l'urbanisme de Constantine, l'office de promotion et de gestion des biens immobiliers, les services techniques de l'APC, le contrôle technique de construction, le service d'urbanisme du secteur sidi Rached, les bureaux d'études techniques chargés des études et du suivi des projets de réhabilitation, le BET chargé du PPSMVSS, SONELGAZ, service des eaux de Constantine, service télécommunication de La Poste, la sûreté publique, la protection civile, etc.

¹⁵ L'association des propriétaires de la vieille ville, l'association défense du vieux rocher de Constantine, l'association des amis du musée.

Dès l'annonce du lancement du projet pilote¹⁶, plusieurs séances de concertation ont eu lieu, d'ailleurs le chantier de réhabilitation n'a démarré qu'au bout de la 18^{ème} séance de concertation et de négociation.

Ainsi de 2007 à 2010 nous avons assumé une responsabilité¹⁷ nouvelle et particulière, celle de médiateur ; un poste dont la mission n'était pas définie, mais qu'il fallait plutôt la construire au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Cependant dès la première réunion, nous avons compris que la première tâche qui nous incombait à ce poste était celle de convaincre les différents acteurs de l'intérêt de ces séances de concertation. Les techniciens les jugeaient comme une perte de temps (ralentissant le lancement des travaux) et la société civile les percevait comme un leurre dans l'objectif de leur faire accepter le projet de réhabilitation. Témoins de plusieurs études qui n'ont pas abouti¹⁸, et de promesses non tenues, les habitants avaient perdu confiance en une possible action de réhabilitation.

Il fallait donc commencer par eux, essayer de regagner leurs confiances dans l'objectif de rendre crédible le projet pilote. Afin d'amorcer un premier contact, les interlocuteurs étaient les associations actives à Constantine ; plus précisément « l'Association des Propriétaires de la Vieille Ville », et quelques habitants de la rue.

Les séances de concertation se suivent et révèlent des problèmes de taille, d'abord celui de la définition des missions et des prérogatives de chaque acteur¹⁹, de la culture, de la cellule de réhabilitation, de l'APC du B.E.T pour le PPSMVSS, mais également celui de la non-communication entre les acteurs, car habitués aux décisions centrales.

Ce nouveau modèle opérationnel révèle une difficulté qui nécessite la réhabilitation de l'administration algérienne, afin qu'elle puisse acquérir des compétences dans le travail de partenariat auquel elle n'est pas habituée.

Ces difficultés à définir les champs d'action et leurs limites pour ces acteurs se sont traduites sur terrain par des actions contradictoires.

Ainsi, les séances de concertation sont devenues d'abord des moments de réconciliation entre les différents acteurs et d'apprentissage de travail ensemble.

Le rappel de la définition même de la concertation est devenu une mission en soi afin d'apprendre à s'écouter, à s'échanger

¹⁶ Le lancement du projet de réhabilitation de la rue Mellah Slimane s'est fait lors d'une première réunion au cabinet du Wali le 30 septembre 2007, Le siège de cet espace de concertation fut l'hémicycle du cabinet du wali.

¹⁷ L'équipe universitaire chargée du pilotage et du suivi du projet, joué le rôle de coordinateur, elle était également chargée de l'orientation et de l'assistance.

¹⁸ Projet de restructuration et rénovation du rocher par le bureau URBACO 1984, réhabilitation des immeubles par OPGI 1999, Master Plan Constantine 2004.

¹⁹ Lors d'une réunion, l'équipe de médiation avait chargé la direction de la culture d'établir un schéma d'ensemble pour définir les différentes étapes du projet et les missions de chaque acteur, mais cela s'est traduit par un échec.

des idées parfois même contradictoires²⁰. Et donc à accepter la diversité des opinions. Ce moment de **sortie du bruit à la parole** [9] a permis de définir les prérogatives de chaque acteur et d'aboutir à une prise de décision commune qui se matérialise par des actions unifiées.

La concertation a fait émerger des idées nouvelles, permis l'acceptation du projet par les citoyens, récolter le maximum d'information sur le terrain avant le lancement du projet et définir les besoins des futurs bénéficiaires.

2. 3. Les modes de concertation :

La diversité des acteurs par leurs profils et leurs objectifs invite à des modes de concertation différents :

- La concertation citoyenne (impliquant la société civile, les habitants, commerçants, associations. etc).
- La concertation institutionnelle elle « *a pour objectif d'informer, de consulter et de débattre avec les acteurs institutionnels, tels que les services de l'État, les établissements publics, les élus des collectivités locales concernés par le projet ou ses opérations. Cette concertation se situe plutôt à un niveau décisionnel et s'engage très en amont du cycle de vie du projet (dès la phase d'initialisation* » [10].
- La concertation technique, « *c'est une concertation ciblée qui permet de recueillir les avis des services techniques, de faire appel à des experts sur des questions précises. Cette concertation vise à optimiser techniquement le projet* »²¹.

Le recours à ce mode de concertation était fréquent dans le projet pilote, par exemple lors du choix du type de structure pour le renforcement de la maison 28 rue Abdhalah Bey.

Un workshop fut organisé, regroupant le BET chargé de l'étude de restauration de la maison, le BET chargé du PPSMVSS, l'équipe technique de la cellule de réhabilitation ainsi que les universitaires afin de trancher sur la solution technique la plus appropriée pour la consolidation de la maison. Mais malheureusement, cette expérience s'est soldée par un échec, car au terme de cette réunion aucune décision ne fut prise.

Ce workshop a permis de révéler une autre difficulté des projets de réhabilitation, celle des compétences et du manque de formation des spécialistes dans le domaine. Car dans ce cas, les services habilités à trancher n'avaient pas suffisamment de compétences pour assumer la prise de décision.

2.4. L'apport et l'intérêt de la concertation dans le projet de réhabilitation de la rue Mellah Slimane :

L'implication des associations dans la première étape du processus réhabilitation a permis l'adhésion de la population, de prévenir le phénomène « Nimby » [11].²², mieux encore, les habitants sont devenus porteur du projet.

Lorsque le Wali a choisi la place Bâb el Djabia²³ comme premier cite d'intervention sur la rue Mellah Slimane « afin d'en faire une carte de visite »²⁴ pour la Souika, les habitants ont compris les enjeux politiques et économiques de cette décision, de ce fait, ils ont non seulement approuvés ce choix, mais ils l'ont également appuyé.

La société civile a participé à la définition des principes du projet et a fait avancer les autorités locales vers la deuxième opération.

En citant quelques exemples : le choix de l'opération sur les maisons 12,12bis et 19,19bis formant la place Bab El Djabia a fait l'objet de plusieurs réunions pour aboutir à une décision commune, celle de leurs reconstructions.

La reconstruction de ces maisons fut un moment de renouvellement de l'image de la place. Par « en faire une carte de visite » le BET chargé de l'étude technique a vu une occasion pour introduire de nouveaux éléments architectoniques en s'inspirant de ceux existants dans les places de la vieille ville de Constantine.

Même si cette idée a fait l'objet de débats houleux²⁵ entre universitaires, techniciens et habitants, elle fut finalement adoptée.

Les éléments architectoniques choisis pour les façades sont le résultat d'un consensus entre l'ensemble des acteurs, les habitants ont même collaboré à la confection du dessin à une représentation collective d'une façade de la vieille ville qu'ils se faisaient dans leurs mentales des éléments représentatifs de l'architecture des places dans vieille ville de Constantine (Fig.3).

²⁰ Démolition/restauration de la même maison.

²¹ Op cit.

²² D'après le travail de synthèse réalisé par M.Dear (1992) le syndrome nimby (Not In My Back Yard) exprime la résistance collective à l'opposition de service d'utilité public (A.LECOURD ; 2000).

²³ La place bab el Djabia un des points d'accès les plus importants de la vieille ville, visible depuis le pont Sidi

Rached, elle revêt une position stratégique, la réhabilitation de cette place permettrait non seulement sa revitalisation et sa mise valeur, mais également d'avoir une nouvelle image de la vieille ville autre que celle de la paupérisation et l'insalubrité et de redonner confiance à la population.

²⁴ La place est délimitée sur ses deux cotés par les maisons 12, 12bis et 19, 19 bis.

²⁵ Entre partisans et antagonistes de l'idée.

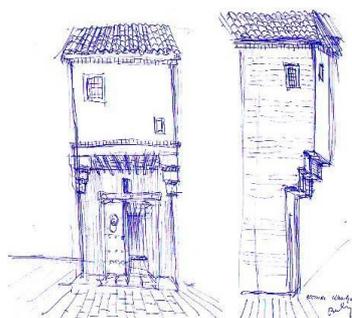


Fig.3 : Image correspondant à une représentation collective d'une façade de la vieille ville, dessinée par un membre de l'association les amis du musée (Source : K.BECHIRI 2007).

Associer les habitants et commerçants en amont du processus du projet pilote a permis d'instaurer un climat de confiance. Ce qui a facilité leurs délocalisations vers les « logements tiroirs » au moment des interventions²⁶.

Le choix de ces logements provisoires s'est fait en concertation avec les habitants qui avaient pour seule condition : la proximité des nouveaux logements de leur lieu de résidence.

Quant aux commerçants, des baraques spécifiques ont été placées sur la rue adjacente (rue Ali Bouneb) afin d'accueillir leurs commerces²⁷(Fig.4).



Fig.4 : Vue sur les baraques pour les commerçants (Source : N. TOUAM.2010).

Les propriétaires vont même proposer de nouvelles fonctions d'usages pour leurs maisons en adéquation avec l'esprit des lieux, en évoquant par exemple la reconversion de Dar Gaid Errahba (la maison 02) en un café musical, et Dar Ali Boudarja (la maison 05) en siège d'association du patrimoine.

Certains commerçants en même temps ont accepté de changer de fonction en faveur de nouvelles activités qui permettraient la revalorisation de la rue.

Ils discuteront même des aménagements des espaces avec les BET chargés des études, lors d'une séance de concertation organisée au niveau de la Medersa²⁸ et animée par le chef de la cellule de réhabilitation de la vieille ville de Constantine et les membres de l'équipe universitaire.

La participation des habitants va encore plus loin, les propriétaires vont proposer plusieurs formules pour le montage financier des opérations. Ainsi, plusieurs scénarios se sont dégagés. Par exemple :

- Les propriétaires de l'ancienne manufacture de tabac (la maison 93) rue Saïd Bentchicou (Chett) se sont engagés à rembourser la totalité des frais de réhabilitation de leurs maisons avancés par l'état, en lui versant régulièrement les bénéfices des commerces de cette dernière.
- Les propriétaires de la maison 02 Mellah Slimane proposent de participer avec une enveloppe financière à hauteur limitée.
- Les propriétaires de la maison 05 ont proposé de céder la zaouïa de Sidi M'hmed Enadjar (bien familiale) au Ministère des Affaires religieuses et des Biens Wakfs, si la réhabilitation de celle-ci est prise en charge financièrement par l'État.

Certains proposent la participation manuelle aux activités non qualifiantes dans le chantier de réhabilitation.

L'association des Propriétaires de la vieille Ville a participé en dressant l'état de conservations des constructions de la partie basse de la vieille ville « la carte de l'état du bâti pour la partie basse de la vieille ville »²⁹.

2.5. La sensibilisation et la communication au service de la concertation :

Afin de réagir face au déficit de communication, la cellule de réhabilitation de la vieille ville fut dotée d'une équipe d'études sociales. Elle était chargée de la communication, l'information, la sensibilisation, la concertation et l'implication qui sont à la base de l'approche d'intervention. Elle représentait l'espace de concertation entre l'équipe universitaire, l'équipe technique, les responsables, et les représentants des associations impliquées dans la réhabilitation.

Ces réunions étaient des occasions d'échange de points de vue sur la démarche du projet et les actions entreprises.

Toujours dans le but de la diffusion, de l'information et le recueil des avis, un site web interactif : « REHABATI » fut construit, mais il n'a jamais été mis en marche.

²⁶ L'ancien dispensaire de sidi Rached et une école à bardo, reconditionner et équipés pour recevoir les ménages.

²⁷ Cette proximité leur assure le maintien de leurs clientèles, et de bénéficier de la même visibilité que celle sur la rue Mellah Slimane.

²⁸ Ex siège de la cellule de réhabilitation de la vieille ville de Constantine.

²⁹ Le président de l'association des Propriétaires de la vieille Ville est un ingénieur, l'un des membres fondateurs est un architecte.

Des compagnes d'information sur la chaîne de radio locale « Cirta FM » étaient diffusées afin d'informer la population de l'état d'avancements des chantiers et les difficultés rencontrées. Elles étaient animées par le chef de la cellule de réhabilitation, le directeur de la culture et par fois par le Wali.

3. CONCLUSION

Il est vrai que le processus de concertation pour le projet de réhabilitation de la rue Mellah Slimane, était volontaire, mais il reste assez intuitif dans la manière avec laquelle il a été mené.

L'équipe chargée de la médiation ne disposait pas d'un guide ou d'une charte de concertation. Quand en France par exemple, les projets d'aménagement et d'urbanisme sont soumis à une obligation de débat public, en Algérie cela relève des initiatives des pouvoirs publics.

Les modes et formes d'association des publics n'étaient prédéfinis. Encore moins les temps et moyens de la concertation n'étaient pas programmés.

Même s'il y avait une volonté d'inscrire la démarche du projet pilote dans celle du projet urbain, la concrétisation de cette dernière reste très difficile, du fait de la nouveauté de cette méthode de travail en concertation, à laquelle les différents acteurs ne sont pas habitués en Algérie (études sectorielles).

La mise place du processus de concertation reste très difficile à réaliser. Néanmoins, l'analyse du projet pilote nous démontre l'intérêt de cette dernière pour l'avancement et bon déroulement du projet.

L'expérience nous enseigne l'importance de l'intégration des habitants tous en amont du projet, ce qui facilite son acceptation par la population, leur adhésion au point de proposer des formules de montage financier des opérations de réhabilitation et de coopérer lors desancements des chantiers.

La concertation permet de récolter les informations, de définir les objectifs consensuels du projet, de réorienter les actions au fur et à mesure afin d'améliorer la démarche, et donc de gagner du temps et de l'argent.

La mise en relation des différents acteurs permet de mieux bénéficier des compétences locales.

La concertation fait apparaître des problèmes non perceptibles en temps ordinaire (vu le cloisonnement des secteurs) par exemple la localisation des lieux et motifs de blocages des dossiers administratifs.

Au final, l'instauration du dialogue permanent et constructif reste prioritaire pour la résolution des problèmes économiques, financiers voir juridique et la bonne conduite du projet.

RÉFÉRENCES :

- [1] GARDESSE.C, « La "concertation" citoyenne dans le projet de réaménagement du quartier des Halles de Paris (2002-2010): les formes de la démocratisation de l'action publique en urbanisme et ses obstacles », Paris Est, 2011.
- [2] FIJALKOW. Y, tt al, *faire société, la politique de la ville aux États-Unis et en France*. JSTOR, 2004.

- [3] PORCHET. F, « La réhabilitation urbaine ». Centre de documentation de l'urbanisme (France). *La réhabilitation urbaine : dossier documentaire*. Paris : Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction. 2001.
- [4] SAHRAOUI.B, « Le projet de réhabilitation de la rue Mellah Slimane : un appui à la sauvegarde de la médina de Constantine », présenté à 2eme édition atelier « VILLE ET PATRIMOINE », Oran, 2010.
- [5] BOUFENARA.K, « La réhabilitation comme processus du projet urbain cas de Constantine », magistère, Mentouri, Constantine, 2008.
- [6] BOUFENARA.K, « Stratégie d'intervention pour la mise en valeur du patrimoine urbain et architectural constantinois », présenté à Le premier Séminaire national sur l'habitat traditionnel dans la région de l'atlas saharien, Laghouat, 2011
- [7] BOUFENARA.K, « Capitalisation d'une expérience : Réhabilitation de la rue Mellah SLIMANE ». a compte d'auteurs, 2011.
- [8] *Méthode RehabiMed, architecture traditionnelle méditerranéenne. II. II*. Barcelona: Col-legi d'Aparelladors i Arquitectes Tècnics, 2007.
- [9] PARISIS. J.-L, « Expertise, débat public et concertation : l'exemple de la L2 nord à Marseille », n° 4, déc. 2006.
- [10] Desmarais, C., « La concertation dans la conduite de projet », Guide méthodologique Voiron : Territorial éd.2012
- [11] LECOURT.A « Proximité et aménagement : le phénomène nimby, évolution d'une notion réso - Université Rennes II umr 6590 - ESO